

Google Tag Manager (noscript)

End Google Tag Manager (noscript)

SÉCURITÉ & ADR/SDR, 30.01.2017 | AUTOR: Peter Hari

Angle mort - un danger permanent

Les gens sont nombreux à l'ignorer: sur les camions, il existe sur le côté droit une zone qui reste invisible pour le conducteur en dépit des rétroviseurs. Les chauffeurs connaissent bien l'angle mort et le craignent. Ils savent en effet que la plupart des conducteurs de deux-roues n'ont aucune idée du risque qu'ils encourent en doublant par la droite un camion en le serrant ou en s'arrêtant à droite à côté de lui. C'est pourquoi les conducteurs de camions ont l'obligation de faire preuve d'une prudence tout particulière. Mais ils peuvent aussi être victimes d'une illusion ou d'une erreur d'appréciation. Il est par conséquent tout aussi important que les conducteurs de deux-roues connaissent de telles situations critiques pour se protéger eux-mêmes en adoptant un comportement approprié.

C'est pourquoi l'ASTAG a créé un dispositif qui permet à chacun de vivre une fois personnellement les risques inhérents à "l'angle mort" du point de vue ou plutôt "du non-point de vue" d'un chauffeur de camions. Il s'agit en l'occurrence d'une poupée grandeur nature, assise sur un vélo, qui bouge à une distance critique le long d'un vrai camion. Ceux qui prennent place sur le siège du conducteur pourront observer dans le rétroviseur à droite comment le cycliste d'abord visible disparaît soudainement du champ de vision.

Le "démonstrateur de l'angle mort" circule dans toute la Suisse et il est engagé généralement devant un grand public pendant des manifestations appropriées. Les véhicules de démonstration sont notamment engagés par les instructeurs de police dans le cadre d'actions d'éducation routière pour élèves. Chaque année, cette action permet d'éduquer quelques 15'000 enfants.

Rétroviseur supplémentaire pour plus de sécurité

En dépit des rétroviseurs principal, à grand angle ou de rampe, il subsiste sur les véhicules utilitaires une zone que le conducteur ne peut pas voir. Le rétroviseur Towispickâ, un rétroviseur pour véhicules utilitaires, peut remédier à cette situation. Il couvre la zone de la partie avant droite en bas du véhicule et se trouve par conséquent à l'endroit où se tient généralement le cycliste. Grâce à son rayon de courbure de 300 mm, ce rétroviseur permet d'avoir une vision étendue de la zone à risque qu'un rétroviseur à grand angle traditionnel ne permet pas.

Dépliant/autocollant gratuit ASTAG et PRO VELO Suisse ont conçu un dépliant en couleurs à l'attention du public. Les situations dangereuses sont décrites sur huit pages.

Un autocollant «Danger» sera également remis gratuitement aux sociétés et aux chauffeurs. Placé à l'arrière du véhicule, il doit attirer l'attention des cyclistes sur les dangers dus à l'angle mort. Pour 57% des personnes interrogées, cet autocollant est utile voire très utile. Toutefois, son taux de notoriété est encore trop faible.

Le dépliant et l'autocollant peuvent être reçus auprès de:

ASTAG Association Suisse
des transports routières
Wölflistrasse 5
3006 Berne
+41 31 370 85 85
astag@astag.ch

[Brochure angle-mort](#)